

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

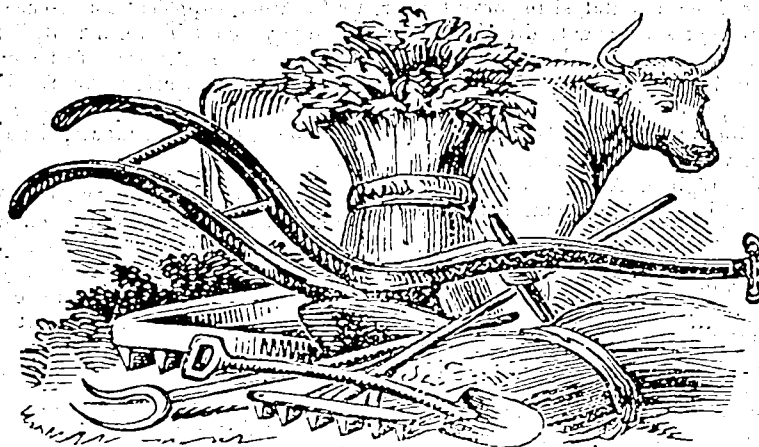
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Le insertion, 10 cts. la ligne
2e " etc. 3 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Empremons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firma H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

Que chaque abonné nous fasse parvenir ce qu'il nous doit pour abonnement, et au 1er avril nous serons en état de pouvoir augmenter la *Gazette des Campagnes* de QUATRE pages que nous consacrerons entièrement à la littérature, laissant les huit autres pages pour l'agriculture. Ainsi vous n'aurez pas à y perdre en payant immédiatement vos arrérages d'abonnement à la *Gazette des Campagnes*.

Comme nous avons besoin de faire l'achat de caractères d'imprimerie pour l'agrandissement de notre *Gazette*, nous espérons que nos abonnés s'empresseront de se rendre à notre demande.

CAUSERIE AGRICOLE

Des bêtes à laine

RACE CHEVIOT.

(Suite)

Le Cheviot, tel que nous en avons donné la description dans notre dernière causerie, s'est formé par lui-même, ou plutôt il est le résultat d'une judicieuse sélection, il est un produit naturel de la contrée, sans aucune infusion de sang étranger. Quelques sujets de cette race ont cependant été croisés avec les races perfectionnées de l'Angleterre, et surtout le New-Leicester. L'engouement en faveur de cette dernière race s'est fait sentir dans les Collines de Cheviot, comme dans tout le royaume et les pays étrangers; mais le Cheviot n'en a pas retiré de grands profits et les produits du croisement, tout en étant supérieurs aux animaux purs sous le rapport de la précocité, ont perdu en échange plusieurs qualités, entre autre l'incomparable rusticité de la race. Depuis que les mauvais résultats de ce croisement ont été observés, le nombre des unions avec le New-Leicester a été bien faible et tend sans cesse à diminuer. Les plus grands éleveurs surtout les proscrivent avec le soin le plus scrupuleux. En cela, ils agissent très-sagement ;

ils ne doivent pas risquer de perdre des qualités réelles pour des avantages problématiques.

Les principales qualités du Cheviot sont de donner une laine très-belle, d'engraisser facilement, de supporter admirablement le froid et les intempéries des saisons, et de se suffire en tout temps avec la nourriture tantôt maigre, tantôt abondante qu'il trouve dans les montagnes ou au fond des vallées. D'un autre côté, il laisse beaucoup à désirer quant à la précocité. Il n'est pas rare de voir les races perfectionnées de l'Angleterre atteindre leur complet développement dès l'âge de dix-huit mois à deux ans, et être prêtes pour la boucherie vers la même époque. Nous avons des exemples de cette précocité dans le New-Leicester, le Cot-wold, le New-Kent, le South-down, etc. Mais le Cheviot leur est inférieur sous ce rapport, il n'a pas atteint toute sa taille, et il ne peut être prêt pour la boucherie avant l'âge de trois ans. Ce défaut est certainement grave, et diminue d'une manière notable les profits que l'on peut attendre de l'animal. Cependant il ne serait pas économique de le faire disparaître, car avec lui disparaîtrait en grande partie les qualités que nous venons de faire connaître.

En effet, pour créer dans une race la précocité, il faut souvent avoir recours aux accouplements consanguins, et cela surtout si la sélection est le moyen d'amélioration employé, ou bien si on emploie le croisement, se servir d'animaux améliorateurs précoces; puis donner aux mères une alimentation abondante et riche, et nourrir les agneaux copieusement pendant toute leur croissance. Eh bien, en agissant ainsi, on fait disparaître du coup la rusticité d'une race, on la rend plus sensible aux intempéries, et si l'alimentation fait défaut les animaux restent chétifs; il ne peut donc pas y avoir d'alliance entre une grande rusticité et une précocité portée au plus haut degré.

Dans les Monts Cheviots, les jeunes animaux mènent une vie très-dure, et la sévérité du climat ne contribue pas peu à leur faire acquérir la rusticité que les éleveurs recherchent avant tout; dans les mêmes conditions, un croisement de Cheviot avec une race perfectionnée, avec un New-Leicester par

exemple, donnerait des produits qui ne passeraient certainement pas le premier hiver, ou si, par aventure, quelques-uns le passaient ils resteraient maladifs, et surtout mal développés. Les éleveurs de Cheviots cherchent encore à conserver la rusticité naturelle de la race en dirigeant soigneusement les accouplements. " Pour arriver à ce résultat si important pour eux (la rusticité), ils s'interdisent sévèrement, dit M. Eugène Gayot, tout accouplant entre consanguins, dont, comme nous l'avons dit en parlant de l'amélioration du mouton, le résultat invariable est d'augmenter la précocité des produits, mais en même temps de relâcher la fibre et de rendre les animaux ainsi obtenus plus sensibles aux variations de l'atmosphère et plus exigeants sous le rapport du régime. Aussi les éleveurs emploient ils très-rarement les béliers plus de deux ans de suite, après quoi ils les vendent et s'en procurent d'autres. "

Cette pratique si judicieuse est ordinairement ignorée de la plupart des cultivateurs canadiens. Nous en connaissons plusieurs qui conservent le même bélier pendant trois à quatre ans, et ne portent aucune attention aux mauvais résultats qui peuvent en être la conséquence. On achète par exemple un bélier New-Leicester déjà trop délicat pour notre climat, on l'accouple avec toutes les brebis du troupeau; l'année suivante, on continue le même accouplement et ce bélier est donné sans crainte à ses filles; la troisième année, on lui fait saillir ses filles et ses petites-filles, et la quatrième on lui donne ses filles, ses petites-filles et les filles de ses petites-filles, puis on trouve qu'il est trop vieux et on le vend; il est certes grand temps de le faire, il est même trop temps.

Pendant les deux dernières années de ces accouplements consanguins, on remarque néanmoins que la plupart des agneaux naissent très-faibles, et qu'un grand nombre meurent; nous connaissons même certains cultivateurs qui, sur vingt-six à trente agneaux en ont perdu une vingtaine qui mouraient de faiblesse. Mais on a bien garde d'attribuer ces pertes à la continuité des accouplements consanguins; on va en chercher ailleurs les raisons; on l'attribue, par exemple, à l'humidité de la bergerie, au manque de lait des mères, aux variations de la température, à la toute prématurée des brebis, au défaut d'exercice, et que savons-nous encore. N'allons donc pas chercher si loin des raisons que nous avons sous la main. Toutes ces pertes sont dues à la consanguinité. Parce que les agneaux sont trop consanguins, ils sont faibles, et parce qu'ils sont faibles ils sont plus sensibles à l'humidité de la bergerie et aux variations de la température, ils ne peuvent pas même quelquefois prendre le lait au pis de leur mère.

On ne craint généralement pas assez les mauvais effets de la consanguinité. On pense avoir beaucoup accordé au progrès en achetant un ou deux reproducteurs améliorés, payés au plus bas prix possible. C'est un commencement, voilà tout; il ne faut pas croire que ce seul achat suffit. La supériorité d'un troupeau perfectionné est tellement grande sous tous les rapports, surtout lorsque l'amélioration a été bien dirigée, ses produits si abondants et ses dépenses comparativement si faibles, qu'on ne doit pas se laisser arrêter par un déboursé de quelques piastres pour l'obtenir. Surtout, on ne doit point faire servir les reproducteurs améliorés jusqu'à extinction presque complète de leurs facultés reproductrices.

L'exemple des propriétaires de Cheviots en Ecosse est un enseignement précieux pour nous qui n'avons encore que peu d'expérience dans l'amélioration des différentes espèces animales, et en particulier dans celle du mouton. Quelque soit le mode d'amélioration employé, faisons comme eux, ne gardons pas un bélier reproducteur plus de 2 ans dans le même troupeau, le bon sens et les bonnes pratiques n'agissent pas autrement. Bien entendu, nous parlons ici pour le Canada et nous écrivons dans

l'intérêt des cultivateurs canadiens. Sous un climat mieux favorisé que le nôtre, il ne serait pas d'une aussi absolue nécessité d'empêcher les unions consanguines; car alors le défaut de rusticité ne produit pas de trop graves inconvénients, la douceur de la température, l'abondance de la nourriture en toute saison, suppléent à l'absence de cette qualité. Mais, dans notre pays, c'est bien différent, il faut que l'agneau puisse supporter des chaleurs très-fortes en été, des temps humides et malsains, suivis souvent du froid le plus intense en automne, en hiver et au printemps. Que peut faire un animal délicat dans de telles circonstances, si non souffrir et mourir de misère.

Nous avons dit, en commençant cette causerie, que le Cheviot actuel est le résultat actuel de la sélection, et que le croisement avec la race de New-Leicester n'a pas été avantageux. Voilà la règle générale; mais il y a eu d'heureuses exceptions à cette règle, et quelques rares éleveurs placés dans des conditions essentiellement bonnes ont obtenu des succès assez marqués. A ce sujet nous allons reproduire un excellent paragraphe fourni par un auteur des plus compétents :

" Sous le rapport des formes et même de la taille, les Cheviots ont fait des progrès sensibles depuis le commencement du siècle; mais leur laine a perdu de sa finesse, et sa mèche a augmenté de longueur, ce qu'on peut attribuer à des croisements avec la race de Dishley (New-Leicester) dont le résultat n'a pas toujours été favorable aux éleveurs de la montagne. Dans le plus grand nombre de cas, surtout au commencement, alors que les New-Leicesters nouvellement importés n'avaient pas encore eu le temps de s'acclimater en Ecosse, les produits du croisement ont non-seulement donné un poids de viande moindre que les Cheviots purs; mais encore ils ont souffert si cruellement dans les hivers un peu rudes, que la plupart des éleveurs se sont vus dans l'obligation de revenir au type Cheviot sans mélange. Ceux cependant, qui placés dans les conditions les plus favorables, ont persisté dans leur entreprise, ont fini par voir leurs efforts couronnés d'un certain succès; les résultats ordinaires du croisement Dishley (augmentation de la taille, précocité plus grande, etc.) ont fini par se produire, tandis que les reproducteurs de sang New-Leicester s'acclimaient peu à peu de manière à pouvoir, jusqu'à un certain point, résister aux vicissitudes du climat des parties les plus favorisées de l'Ecosse. D'autres éleveurs, mieux avisés encore, ont obtenu des succès réels en cherchant l'amélioration du Cheviot dans une sélection intelligente; ils ont conservé ainsi en grande partie la finesse de la laine, tout en améliorant les formes de leurs moutons, et sans leur faire perdre de leur résistance aux intempéries. "

Nous terminons ici nos causeries sur les races améliorées de la Grande-Bretagne, non pas par défaut de matières; mais parce que nous ne tenons à faire connaître que les plus perfectionnées et celles qui conviennent le mieux à l'amélioration de notre race rustique de bêtes à laine, dans les circonstances où le croisement est le moyen le plus propre d'arriver au succès. Il existe plusieurs autres races qui mériteraient une assez longue mention; mais ces races quoique très supérieures à nos moutons communs, sont néanmoins inférieures à celles que nous venons de faire connaître. Les *Black faced* ou *moutons à tête noire* de l'Ecosse possèdent de précieuses qualités; cependant leur conformation quelque peu defectueuse, la mauvaise qualité de leur laine leur donnent une infériorité marquée. Aussi, cèdent-ils peu à peu la place aux races plus améliorées et surtout aux Cheviots.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Les désastres se multiplient en France. L'armée du Nord, commandée par le général Faidherbe, a été battue à St. Quentin, et le général Bourbaki a subi, dans le voisinage de Bel-fort, un sérieux échec.

Le roi Guillaume de Prusse a été proclamé aujourd'hui empereur d'Allemagne, le 19 janvier, dans la grande salle de Versailles, en présence de tous les princes allemands et des représentants des divers régiments de l'armée. Si le télégraphe dit vrai, au moment où nous écrivons, ces mauvaises nouvelles ne sont pas les seules que nous ayons à enregistrer. Il paraîtrait que Paris, le Paris de la canaille, qui est le Paris formant la majorité, parle fortement de capituler, et que le général Trochu, le seul homme de bien à peu près qui figure à la tête des armées françaises, a donné sa démission. Si ces nouvelles sont vraies, si surtout Paris capitule, il faut s'attendre à voir bientôt la France déchirée par la guerre civile.

Nous citions, il y a plus d'un mois, entr'autres paroles remarquables de l'immortel jésuite Bourdaloue, celles qu'il adresse aux hommes qui ont toujours des prétextes à mettre en avant, pour s'excuser de retenir la vérité captive. Elles méritent d'être citées encore une fois.

« Vous me direz, dit Bourdaloue, qu'un zèle vif et ardent, tel que je tâche de vous l'inspirer, bien loin de guérir le mal, ne servira souvent qu'à l'irriter. Quand cela serait, chrétiens, et que vous verriez que cela dût être, votre indifférence pour Dieu n'en serait pas moins criminelle, et, en mille rencontres, le zèle ne vous obligerait pas moins à vous déclarer. Quoique le mal s'aigrît et s'irritât, vous auriez fait votre devoir. Dieu aurait ses vues pour le permettre ainsi; mais l'intention de Dieu ne serait pas que le mal qu'il voudrait permettre fut ménagé et toléré par vous. Sans mesurer les choses par l'événement, vous auriez toujours la consolation de dire à Dieu : Seigneur, j'ai suivi vos ordres et j'ai pris le parti de votre loi. Et certes, mon cher Auditeur, il ne vous appartient point et il ne dépend point de vous, sous prétexte d'un événement futur et incertain, de vous dispenser d'une obligation présente et assurée. C'est à vous de vous confier en Dieu et d'agir dans l'espérance qu'il bénira votre zèle. »

Durus est hic sermo; voilà des paroles qui sont fort dures, objecte-t-on, et qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de réduire en actes dans la conduite ordinaire de la vie. — Elles sont dures, c'est vrai; mais l'Evangile en contient de plus dures encore, et quiconque refuse de porter le poids qu'imposent les unes, portera infailliblement le poids infiniment plus lourd qu'imposent les autres. Libre à chacun de choisir le lot dont il veut être chargé.

Un homme, dans notre siècle, s'est surtout rencontré qui, depuis trente ans, a pris pour règle de conduite ces paroles que nous venons de rappeler, et qui, sans se démentir un seul instant, les a scrupuleusement mises en pratique. Cet homme, c'est le grand polémiste catholique de notre époque, l'apôtre laïque de la France, M. Louis Veuillot, homme vraiment providentiel que Dieu a suscité pour réveiller et instruire par son exemple ceux qui s'obstinent à dormir dans une fausse paix, et à ne ménager que les intérêts du temps présent; pour confondre en même temps ces cœurs mous et lâches, que les moindres difficultés rebutent et paralysent; et qui ne se déclarent en faveur de la vérité que dans les circonstances où une profession de foi n'entraîne après elle aucun inconvénient.

S'étant voué, après une conversion éclatante, à la défense de notre sainte religion, M. L. Veuillot ne voulut pas faire les choses à demi, mais en véritable soldat du Christ. Il commença de combattre les bons combats avec l'indébranlable résolution

de tout sacrifier aux intérêts de Dieu : repos, fortune, amis, réputation, vie même, s'il le fallait. A peine eut-il mis la main à l'œuvre et fondé son *Univers*, journal éminemment catholique, que les tempêtes se déchaînèrent contre lui. Toutes les feuilles impies se coalisèrent dans le but de l'écraser; elles l'accablèrent d'injures et d'outrages; elles dénaturèrent ses paroles, ses intentions, le sens de ses écrits, et ne cessèrent de le poursuivre de leurs odieuses calomnies. Bref, elles ne se donnèrent de repos qu'après avoir organisé contre lui une persécution qui le conduisit en prison, et le dépouilla de plus qu'il ne possédait, en l'obligeant à payer quelques mille francs d'amende.

Après avoir passé un mois sous les verrous, M. L. Veuillot ne se dit pas qu'il fallait désormais ménager sa personne et sa bourse au détriment de la vérité, mais il reprit son travail avec plus d'ardeur que jamais. Toujours fidèle à la tâche qu'il s'était imposée, on le vit voler sur tous les points où l'Eglise était attaquée, défendre sa foi, sa discipline, son culte, ses ministres, déjouer toutes les ruses de l'impie et battre en brèche ses châteaux-forts. Harcelé du matin au soir, il se montra toujours infatigable, toujours invincible lutteur. Les ennemis du catholicisme, qui disposaient pourtant des mille voix de la presse impie, en étaient réduits à battre honteusement en retraite sous les coups de massue de l'Hercule chrétien : un incident leur apporta un secours inespéré. M. de Montalembert, qu'on se plaisait à regarder comme le chef du parti catholique, rompit d'une manière éclatante avec M. L. Veuillot, à côté duquel il avait combattu jusque là, et Mgr. Dupanloup épousa chaudement sa cause. Les deux illustres écrivains, imbus de doctrines libérales et gallicanes, ne pouvaient pardonner à M. L. Veuillot de professer un catholicisme qui ne sait pas ménager l'erreur ni entrer en accommodation avec elle. Ils formèrent donc une autre école, recrutèrent au moyen d'une active et peu scrupuleuse propagande autant d'adhérents qu'ils purent, puis déclarèrent à leur ancien ami et collaborateur une guerre à mort qui se fit quelquefois ouvertement, mais le plus souvent d'une façon fort sournoise et fort déloyale. A chaque trait que décochaient contre M. Veuillot les adeptes de la nouvelle école, répondaient les frénétiques acclamations du camp de l'impie. Ce fut là l'une des plus sensibles épreuves que M. Veuillot eut à supporter; il en fut accablé à ce point que, pris d'un immense dégoût, il se demanda si ce n'était point lui qui faisait fausse route et si ses anciens amis, maintenant ses adversaires acharnés, n'avaient point raison contre lui. Ceux là seuls qui l'ont expérimenté savent tout ce qu'il y a de poignant, de navrant et de décourageant dans ces guerres qu'on est parfois obligé de soutenir contre des amis et des frères, en faveur de la vérité. Pour ne pas défaillir, il faut alors se rappeler souvent ces paroles du divin Maître : « Si quelqu'un veut venir à moi, et ne hait point son père, et sa mère, et son époux, et ses enfants, et ses frères, et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple. »

C'est ici le lieu de répéter ce que Pie IX disait, il y a environ deux ans, aux rédacteurs du *Catholique* de Bruxelles : « Ceux que l'Eglise a le plus à redouter dans les temps présents ne sont pas les impies déclarés, mais certains catholiques, même pieux et en trop grand nombre malheureusement, qui caressent des idées dangereuses, peu en harmonie avec la sainte doctrine, qui les défendent opiniâtement et tâchent d'expliquer dans un sens qui leur est favorable les décisions du Saint-Siège qui les condamnent. »

Bientôt remis de cette rude épreuve, M. L. Veuillot se vit en butte à de nouvelles tracasseries. A propos de questions qui ne sont pas du domaine de la foi sans doute, mais qui découlaient évidemment de la doctrine catholique, on intrigua tant

et si bien, qu'il vit son journal censuré et interdit par l'autorité diocésaine. Le cœur brisé, l'âme rempli d'une immense douleur, il alla se jeter aux pieds de Pie IX. lui soumit humblement sa cause, et le supplia de lui tracer une règle de conduite. La réponse de Pie IX fut l'encyclique *Inter multiplices* qui garantit aux écrivains catholiques la liberté et la protection dont ils ont besoin. L'interdit lancé contre l'*Univers* fut levé, et ce journal, œuvre catholique fécondée par tant de persécutions, devint plus florissant que jamais.

Heureux, mais non enfié du beau triomphe qu'il venait de remporter, M. Veillot continua à dépenser, comme il le faisait depuis longtemps, sa vie au service de la cause de Dieu. En dehors de toutes les coteries, de tous les partis, de toutes les intrigues, il consacra ses travaux et ses veilles à redire les enseignements de l'Église. Arrivèrent bientôt les tristes jours de 1859 et de 1860 où Pie IX se vit dépouillé d'une partie de ses États par le Piémont, et lâchement abandonné par Napoléon III qui se permit de lui donner, dans une lettre, des conseils dictés par la prudence de la chair. Pie IX répondit par l'encyclique *Nullis in vobis* que le gouvernement français défendait aux évêques de lire en chaire. M. L. Veillot savait bien que publier cette encyclique dans son journal, c'était le tuer, c'était par conséquent se ruiner lui-même. A cette époque, l'*Univers* avait plus de 13 000 abonnés. Il n'hésita pas un instant cependant. "Je dois tout sacrifier pour proclamer la vérité," dit-il; je sacrifierai donc tout, même l'*Univers* qui m'est si cher et avec lequel je me suis identifié. L'*Univers* n'est qu'un moyen de défendre la vérité; or, le moyen n'existant que pour la fin par rapport à laquelle il est ordonné, est de moindre valeur qu'elle. Périssent donc l'*Univers* en redisant les enseignements de Pierre; il ne saurait mourir plus glorieusement." L'*Univers* parut en effet l'encyclique du Pape, et quelques heures après il était supprimé de par autorité impériale. Quel héroïque dévouement! Il en est peu aujourd'hui qui sachent ainsi se dépouiller de tout pour marcher dans la voie étroite qui seule mène à la vie. Si M. Veillot n'eût pas été M. Veillot, il eût gardé le silence, et n'aurait pas manqué de trouver mille belles raisons pour légitimer son mutisme en pareil cas. L'important, capital, eût-il dit tout d'abord, c'est de vivre.

Le journal de M. Veillot, supprimé pour avoir redit les enseignements du Souverain Pontife, nous rappelle un fait qui démontre bien que les hommes sont toujours et partout les mêmes: ils ne veulent pas entendre les vérités qui contrarient leurs mauvaises passions. C'était au septième siècle. Le grand pape St. Martin I. parce qu'il avait condamné l'hérésie des monothélites, fut violemment arraché de Rome, ignominieusement traîné à Constantinople par ordre de l'empereur Constant, puis amené, ses habits déchirés et un cercueil de fer au cou, devant des juges iniques. Comme il s'exprimait en latin dans sa défense, un interprète traduisait en grec ses paroles. Elles confondaient tellement les juges que leur président devint furieux contre l'interprète lui-même. "Pourquoi nous traduisez-vous ces paroles, s'écria-t-il? Ne nous dites pas ce qu'il dit."

Ce qui meurt pour la vérité et la justice ne meurt que pour un temps: on le voit bientôt renaître plus vivace, plus puissant et plus glorieux qu'il n'était, car cette parole de Jésus-Christ a toujours son accomplissement: Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné comme par surcroît." Aussi, après sept ans de suppression, l'*Univers* n'a-t-il repris une nouvelle vie, et son zélé rédacteur a été depuis lors et est encore aujourd'hui ce qu'il a toujours été: le plus habile, le plus courageux et le plus intrépide des défenseurs du catholicisme. On vient de le menacer de la mort s'il continue de rappeler, comme il a fait, les grandes vérités so-

ciales et religieuses, au sein de Paris assiégé, bombardé, mais toujours corrompu et rebelle à Dieu. Il répond à ces menaces en vrai chrétien des premiers âges de l'Église. Il dit, en parlant de ceux qui les lui font parvenir: "Comme je les défie de m'imputer aucune autre politique que le christianisme, je les défie de me tuer pour ce délit sans me donner du même coup un excellent supplément d'absolution. Cela est sans prix, et avec cela, je ne m'inquiète nullement du reste. Le reste pour ce monde, je sais qui s'en chargera et règlera parfaitement mes petites affaires..... Ainsi que tous ceux qui ont reçu la grâce du Baptême, j'ai été envoyé en ce monde pour travailler à la construction d'une église. Par la confession de ma foi, que je ferai dans leur prétoire, je deviendrai une pierre de cette Église éternelle. Je sais que l'Église s'élèvera et j'aurai ma place. J'y serai une pierre taillée et exposée de leurs mains."

Malgré ces menaces de mort, M. L. Veillot ne craint pas de flétrir comme il le mérite l'art misérable et dégoûtant des caricaturistes qui, à l'heure présente, profanent et souillent dans Paris, par d'infâmes dessins, ce que les peuples, tant soit peu civilisés, ont coutume de respecter. Il ne craint pas non plus de flageller sans miséricorde le gouvernement lâche qui tolère ces excès. S'adressant à M. Jules Favre, vice-président du gouvernement de la défense nationale, il dit:

"L'on vous a signalé le vomissement de caricatures qui, depuis votre avènement, n'a cessé de salir la ville. En fait d'art, la république de 1870 n'a pas produit autre chose, et jamais rien n'a paru de plus sordidement barbare et bestial. C'est sanguinaire, c'est ob-cène et c'est bête abominablement....."

"Au nombre de ces victimes attachées au poteau des tortures, il y a la religion, il y a le Pape. Vous laissez insulter Pie IX par ces sauvages! Jusqu'à présent, le seul gouvernement de Florence avait autorisé pareille ignominie. Vous êtes le second, vous prenez ce rang et cette note. Et maintenant que le Piémontais repu s'apaise, il se peut que la république parisienne se trouve seule dans le monde à insulter le Vicaire de Jésus-Christ sur son Calvaire. Le propre rôle du mauvais larron..... Oh que vous faites honte et pitié!

"Il y a de vos notions dont on serait tenté de vous plaindre, et qui passeraient pour des traits de dénuance si l'on n'y reconnaissait moins le conseil de la peur. Réserve faite de vos personnes et de l'honorable soldat que vous devez tout embarrasser et qui a bien le droit de demander qu'on attende avant de le juger, je vous dirai toute ma pensée. Ce n'est pas la plus douce parmi celles qui s'élèvent contre vous.

"Politiquement, vous êtes de pauvres hères empêtrés d'un vice d'origine, et particulièrement incapables de reprendre les armes que vous avez données contre vous, armes d'ailleurs que l'orgueil ne reprend jamais. Le mauvais pacte a été signé, vous en subirez les clauses. Vous avez mal commencé, mal continué, vous ferez plus mal."

Combien, loin de vouloir risquer leur peau, ne voudraient pas même risquer leur chemise pour dire de telles vérités! M. L. Veillot, lui, ne craint pas d'exposer sa vie pour défendre la morale et la religion. Apprenons par cet exemple à bien remplir notre devoir.

Le *Courrier du Canada* du 30 janvier dernier, nous apportait la triste nouvelle de la mort de M. Philippe Aubert De-Gaspé, seigneur de St.-Jean Port-Joli, décédé à Québec, le 29 janvier, à l'âge de 85 ans, et quelques mois. Nos lecteurs seront chagrins comme nous de la perte de ce noble vieillard que nous leur avons fait connaître comme l'un de nos meilleurs écrivains, lors de l'apparition des *Anciens Canadiens* en 1863, et des *Mémoires* en 1866. Il était l'un des derniers représentants de la vieille noblesse canadienne. On n'éprouvait pas

moins de plaisir à l'entendre converser qu'à le lire. A part ses grandes connaissances historiques il avait, pour attirer à lui, ce charme extérieur que l'on ne rencontre que dans les personnes d'élite.

" Sa dernière heure, nous dit un témoin oculaire, accompagnée de prières et de bénédictions, réjouie par toutes les grâces et les secours de la religion; a été douce comme l'espérance, suave comme la charité."

Les restes du regretté défunt ont été inhumés à St. Jean Port Joli le 1er du courant. Tous les paroissiens de St. Jean, plusieurs amis de Québec, de la Rivière-du-Loup et des paroisses environnantes se sont fait un devoir d'assister à ses funérailles. Le clergé était représenté par les RR. MM. D. H. Têtu, T. A. De Gaspé, André Pelletier, Maxime Fortin, H. Gagnon, P. P. Dubé.

L'avenir du cultivateur

L'agriculture deviendra, nous l'espérons, l'industrie la plus puissante, lorsque les cultivateurs se sont initiés aux éléments de la science agricole, et pourront ainsi se rendre compte des opérations auxquelles il se livrent chaque jour.

Quoiqu'en dise certains cultivateurs, l'apprentissage ne suffit pas aux enfants de la campagne, car l'apprentissage, c'est la routine, c'est une machine qui fonctionne mécaniquement sans le secours de l'intelligence, du savoir; c'est une force mise en jeu sans direction et sans but arrêté d'avance; l'apprentissage facilite enfin l'exécution, mais il faut que cette exécution soit guidée par les lumières que donne une instruction solide et appliquée à la profession exercée.

Il est encore des hommes prétendant que l'enseignement agricole fera plus de mal que de bien. Il semblerait bien difficile d'opposer un frein à tous les écarts de la folie humaine; mais heureusement des hommes d'intelligence et de sens ont étudié la question avec le plus grand soin, et se sont mis résolument à l'œuvre.

Les bonnes idées font toujours leur chemin tôt ou tard, qu'on le sache bien, et pour cela nous appelons sans cesse l'attention de nos sociétés d'agriculture et des cultivateurs sur toutes les combinaisons propres à donner à l'agriculture un élan qui lui a si longtemps fait défaut, en formant des clubs agricoles où l'on pourrait y discuter des sujets d'économie rurale; en établissant des sociétés de protection mutuelle; en créant des compagnies d'assurance contre le feu, dans chaque comté, etc.

Nous ne devons jamais nous décourager: le découragement est le fait des esprits faibles. En réunissant nos efforts, nous atteindrons le but, alors que nos aspirations se borneront à chercher des choses utiles. L'association des forces morales est encore plus puissante que celle des forces physiques: la première poursuit une idée qui mûrit chaque jour, et la poursuit avec une persistance invincible; toutes les résistances disparaissent devant cette idée, dont la réalisation ne se fait jamais attendre longtemps.

Nous l'avons dit bien des fois, les habitants des campagnes vivent beaucoup trop dans l'isolement, et de l'isolement naît l'impuissance. Unissez-vous donc, et vous serez forts, car vous avez de votre côté le droit, la raison et le nombre.

Le Gouvernement semble disposé à vous aider, et soyez convaincu que, s'il veut être sincère et obtenir par là un certificat de bonne recommandation pour les prochaines élections, il ne reculera devant aucun sacrifice; aucun sentiment d'ambition personnelle ou d'esprit de parti ne lui permettra d'accorder ses faveurs à un district agricole de préférence à un autre district; il étendra également sa protection partout où le veut

l'intérêt de l'agriculture; les journaux agricoles auront aussi en lui leur plus ferme appui.

Tout nous permet d'augurer favorablement des travaux que s'imposent certains membres du Conseil agricole. Il est regrettable, cependant, de ne pas voir figurer dans ce conseil un plus grand nombre de vrais agriculteurs pris dans les campagnes, car ils connaissent beaucoup mieux les besoins de ceux au milieu desquels ils vivent sans cesse.

Dans un temps où l'on parle d'exclure les représentants ruraux de la Chambre locale, il n'est que prudent de faire en sorte qu'au moins les cultivateurs soient dignement représentés dans le Conseil agricole.

Quelques journaux politiques, certainement mal intentionnés, trouvent ridicules que les comtés ruraux soient pour la plupart représentés dans notre Chambre locale, par des hommes appartenant à la classe agricole, parce que, disent-ils, l'influence de la campagne y domine: TANT MIEUX pour les cultivateurs qui savent faire le choix de candidats capables de représenter les intérêts agricoles.

Ces journalistes en frais de suggérer des changements peu avantageux pour les cultivateurs, comme remède à leur ambition pourraient tout aussi bien demander la formation d'une Chambre rurale qui remplacerait le Conseil législatif de Québec, et se cuser eux-mêmes à la Chambre locale.

A défaut de cette chambre rurale que nous n'avons pas, les cultivateurs ayant le Conseil agricole qui a été formé uniquement pour représenter leurs propres intérêts; ont le droit d'espérer que les membres de ce Conseil Agricole soient des cultivateurs pratiques, des propriétaires de fermes, ou des personnes possédant la science agricole à un haut degré. Espérons que le Gouvernement qui a plusieurs nominations à faire au Conseil agricole, les fera dans ce sens.

Chemin du lac Saint-Jean

Nous lisons ce qui suit dans le *Journal de Québec*:

L'arrivée des colons du lac Saint-Jean, hier, par le chemin que le gouvernement a fait ouvrir, est un fait assez important pour que nous en par lions de nouveau. Si cette route est réellement praticable, les communications qui s'établiront entre Québec et le Saguenay auront une portée qui n'échappe à personne, et donneront à la colonisation, dans cette partie du pays, une impulsion et une activité extraordinaires.

Ce chemin s'étend sur une longueur de quarante lieues à travers la forêt. De cette étendue, treize lieues sont praticables aux voitures d'été, et les traîneaux peuvent passer d'une extrémité à l'autre en hiver. A tous les cinq lieues et leurs attelages trouvent un abri. Ces établissements ne sont pas habités, mais il est entendu que ceux qui viennent y chercher un abri, se serviront du bois de chauffage qu'ils trouveront dans la maison, et qu'à leur départ, ils en prépareront une petite quantité pour ceux qui passeront plus tard. Ces maisonnettes sont pourvues d'un poêle et d'un commencement de batterie de cuisine.

On nous dit qu'à l'avenir, une malle-poste partira, deux fois la semaine, de Québec, pour se rendre au lac Saint-Jean par cette voie.

Il s'agit de savoir si cette route sera praticable pendant toute l'hiver? D'aucuns prétendent que la neige rendra bientôt la circulation des voitures impossible. Mais il y a beaucoup de personnes qui combattent cette opinion. La route étant bordée de chaque côté par la forêt, se trouvera protégée contre la neige qui ne pourra s'y amonceler et tombera en couches légères et d'une épaisseur uniforme sur toute la longueur du chemin.

Sans ce chemin, les habitants du Saguenay se trouvent isolés du reste du pays. On comprend facilement les désavantages de leur position, les sacrifices qu'elle leur impose. Comment peuvent-ils disposer de leurs produits avec avantage? Ne sont-ils pas

à la merci des marchands ? Ils le sont doublement, car s'il leur faut céder leurs produits à vil prix, on les force en retour à payer fort cher les marchandises.

Nous espérons que les faits donneront tort aux adversaires de cette entreprise qui, si le succès la couronne, rendra de si grands services à la courageuse population du Saguenay.

Empoisonnement des porcs par la citrouille pourrie

M. Caillean père, vétérinaire dans le Gers, déclare que la citrouille pourrie peut occasionner de grands ravages dans l'organisme des porcs et même les empoisonner.

M. Caillean a été appelé chez M. Sanset, propriétaire à Nougaret, par Cognac, pour voir des porcs qui étaient gravement malades; à son arrivée, trois d'entre eux étaient même déjà morts, les autres se trouvaient dans un fort mauvais état. Ne sachant à quelle cause attribuer ces accidents, il fit l'autopsie de l'un des porcs, et il vit que les membranes de l'estomac et de l'intestin étaient extrêmement engorgées; il trouva l'estomac rempli par les aliments pris la veille et la cavité intestinale presque vide, ne contenant qu'une petite quantité d'un liquide sanguinolent, ce qui indiquait l'arrêt, après le repas, de la fonction digestive, et confirmait la pensée d'un empoisonnement.

M. Sanset qui, quoique âgé de quatre-vingt ans, n'avait jamais entendu dire que la citrouille pourrie pût être dangereuse, déclara que la veille au soir on en avait mêlé, gros comme deux poings, à la ration des porcs. On avait pris cette petite quantité de citrouille pourrie autour de la queue du fruit, avec tous les grains et la paille qui les enveloppait. M. Caillean fut alors à peu près convaincu que là était la cause de l'empoisonnement.

Il parait, d'ailleurs, que ce fait s'est produit dans d'autres localités. Une voisine de M. Sanset a perdu aussi une truie à laquelle elle avait donné à manger de la citrouille pourrie.

Il y a peu de jours, dans une métairie dépendant du château de Rinfort, commune de Roquelaur, et appartenant à M. Géze, ancien négociant à Toulouse, trois cochons, âgés de huit mois, sont tombés malades peu de temps après avoir mangé de la citrouille pourrie; l'un est mort et les deux autres sont restés longtemps malades; depuis lors ils ne mangent peu et ne profitent guère.

Voilà des faits sérieux; nous ne saurions donc trop engager les cultivateurs à prendre des précautions et à ne pas distribuer de la courge pourrie à leurs porcs. Alors même que les résultats ne seraient pas bien certains, il faut faire comme le sage et dire: Dans le doute abstiens-toi — L. DE VAUGELAS.

De l'influence de l'eau dans la production du lait

Il n'est pas possible de préciser la quantité d'eau que l'on doit donner aux vaches. L'appétit pour les boissons varie selon les sujets; c'est sur cet appétit différent pour les boissons, c'est-à-dire sur la quantité d'eau que boit chaque jour une vache, que j'ai établi ce principe, à savoir que la quantité de lait donnée par une vache est en proportion de l'eau qu'elle boit. Une vache qui ne boit que 30 pintes d'eau par jour, et il y en a, n'est pas bonne laitière, et elle ne peut donner que 6 à 8 pintes de lait.

Une vache qui boit 60 pintes d'eau par jour, et il y en a, est excellente laitière; elle peut donner 20 à 24 pintes de lait et davantage, et de bon lait.

Ainsi l'agriculteur peut tirer parti de ce principe pour reconnaître la vertu lactigène d'une vache. L'art de guérir peut également y puiser des enseignements pour l'hygiène des nourrices.

Travaux du mois de février

(Suite.)

Agnelage — Quelques brebis agnelent dans ce mois; mais ces agnelages précoces ne sont pas recommandables; les froids très-grands qui arrivent en ce moment font souffrir les jeunes sujets, et les mères elles-mêmes n'ont pas ordinairement une nourriture capable de provoquer une abondante sécrétion du lait; l'alimentation n'étant encore en grande partie composée que de fourrages

Porcs. — En février on continue à donner aux porcs une nourriture tiède, et cela surtout pour les porcs que l'on jugerait à propos d'engraisser vers ce temps-ci. De plus, afin que les aliments se refroidissent pas dans les auges, on ne devra les donner qu'en petites portions; cette manière d'agir a encore l'avantage d'entretenir l'appétit des animaux. Mais il est à remarquer que ces engraissements d'hiver ne sont avantageux qu'à la condition de pouvoir disposer d'une porcherie saine, qui ne soit pas trop froide et de donner aux porcs une abondante litière dans laquelle ils puissent se fourrer et se garantir contre le froid.

Ce que nous avons dit des truies dans le mois de Janvier s'applique également au mois de février.

Volailles. — Les poules doivent être tenues chaudement, et elles reçoivent une nourriture réchauffante; quelques-unes commencent à pondre vers la fin de ce mois. Il est très-recommandable de leur donner de l'eau tiède pour boisson. — J. D. S.

Petite chronique

Nombre de cultivateurs se plaignent déjà de la diminution considérable de la provision de fourrages. La saison d'hiver est certainement coûteuse, mais on s'épargnera beaucoup de troubles même de pertes si l'on a eu la prévoyance de calculer sa riche loutage dès l'automne dernier. La nourriture d'un animal est facile à calculer, surtout pour celui qui a acquis une certaine expérience dans la culture, et celle de dix, vingt, trente est aussi facile. Alors, connaissant le nombre de voyages de foin de minots de légumes récoltés et le nombre de têtes de bétail à nourrir, la proportion peut s'établir sûrement en très-peu de temps. A ce sujet on nous permettra de recommander l'acquisition d'une pont-balance comme le moyen le plus certain d'arriver à une prompt solution. En attendant, souvenons-nous, que c'est à la bête que l'on fait de l'engrais et que l'engrais seul peut rendre à vos terres leur fertilité première.

Les grands froids que nous avons eu dans ces derniers temps ont fait tarir la plupart des fontaines, et les cultivateurs peuvent difficilement fournir à leurs bestiaux l'eau nécessaire.

RECETTE

Remède contre le cordon des chevaux

On nous demande de St. Alexandre, quel est le remède le plus efficace contre le cordon des chevaux:

Le cordon est un nom commun qui peut s'appliquer à plusieurs maladies du pied. Lorsqu'il n'y a qu'un simple écoulement avec engorgement on a recours aux moyens suivants: Nourriture saine, exercice actif pendant cinq à six heures par jour. Après l'exercice, on lave la partie malade avec de l'eau tiède, puis on l'assoie de manière à faire disparaître complètement l'humidité, et termine l'opération par un lavage avec une dissolution de deux onces de vert-de-gris dans une bouteille d'eau de rivière. On répète ces lavages jusqu'à ce que la partie malade soit parfaitement sèche et même on continue plusieurs jours après.

Mais si on observe sur la couronne une tumeur ressemblant un furoncle, il faut y appliquer de la térébenthine, et s'il y a suppuration il faut la favoriser avec un onguent composé de cire jaune, d'huile, de cire grasse et de poix. On recommande un peu d'exercice. S'il se forme un ulcère on amène la guérison complètement en traitant cet ulcère avec un onguent formé de miel, de vin blanc fort et de vert-de-gris.

A VOINE DE NORVÈGE à vendre à Ste. Anne de la Pocatière, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes; à Jean Fort-Joli, chez M. Octave Dubé, cultivateur. Ceux qui s'intéressent à se procurer de cette avoine pour semences, devront profiter du bon marché. Elle se vend 3s. 9d. par minot de 34 livres. Au printemps prochain, elle se vendra le double du prix actuel.

APPRENTIS TYPOGRAPHES DEMANDÉS

DEUX jeunes gens désirant apprendre la typographie trouveraient immédiatement de l'emploi à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, en s'adressant à l'Éditeur-Propriétaire.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

XLIV

Une consultation. — Un coup de feu.

(Suite.)

Et poussant un gémissement, la Javanaise retomba sur son siège et éclata en sanglots.

— Patience, mon enfant, lit le vieux docteur en posant la main sur le bras d'Emma, tout va bien. Ces larmes la soulageront. Donnez-lui du temps, rien que du temps.

Quand l'accès fut un peu calmé, Narjal se pencha en avant, et d'une voix claire et ferme, mais calculée pour ne pas effrayer l'Indienne, il demanda :

— Le nom de ton maître ?

La Javanaise leva la tête et promena sur lui un regard étonné.

— Son nom ! Quel nom ?

Narjal, faisant signe aux assistants de ne pas bouger et de rester silencieux, toucha doucement les mains de l'Indienne, en répétant sa question :

— Le nom du marchand de Batavia, le père d'Emma ?

Elle releva les cheveux qui lui couvraient les tempes, et se prit à réfléchir.

Tout le monde retenait sa respiration dans la crainte de troubler le silence, même par un murmure ; Narjal, pour la troisième fois, renouvela la question :

— Quel était son nom ?

Les lèvres de l'Indienne remuèrent ; évidemment elle se répétait à elle-même les paroles, avant de les articuler plus haut. Puis sa figure s'illumina, et elle parut recouvrer soudainement la mémoire.

— Son nom, dit-elle, était...

Avant qu'elle eût achevé sa phrase, le détonnement d'une arme à feu, en dehors de la chambre, fit trembler les murailles.

L'Indienne poussa un cri et retomba sur son siège, les yeux hagards, la bouche grande ouverte, et, dès ce moment, elle n'essaya plus de parler. Le choc et la frayeur soudaine qu'elle avait éprouvés firent évanouir le rayon de raison qui avait tout à l'heure brillé en elle ; la conscience qui commençait à lui revenir disparut et elle retomba dans son premier état.

— Mille malédictions ! cria Narjal, en bondissant sur ses pieds ; mille malédictions sur le fou qui a tiré ce coup de fusil. Il n'y a plus d'espoir.

Comme il achevait ces paroles, la porte de la chambre s'ouvrit, et Henri Delagrave apparut sur le seuil, d'une main tenant le fusil qu'il avait déchargé, et dans l'autre l'oiseau de mer qu'il avait abattu.

XLV

Un faux message. — Nouveaux périls.

Le vieux docteur fut le seul de tous ceux qui se trouvaient réunis dans la chambre à s'avancer au-devant de Delagrave.

Tous les autres éprouvèrent un sentiment de colère et de désappointement, sans compter une antipathie prononcée, et ils gardèrent le silence.

Le vieux docteur expliqua à Delagrave qu'ils avaient profité de la présence d'un des amis de M. Georges France pour faire un nouvel essai sur la malheureuse Indienne, et ajouta qu'il craignait que lui, Delagrave, eût, sans le vouloir, fait échouer leurs efforts.

Delagrave exprima tous ses regrets. Il avait été, dit-il, faire une promenade, et en retournant au village, où son domestique l'attendait, il avait vu un oiseau partir presque à ses pieds, et avec l'instinct naturel au chasseur, il avait tiré, sans réfléchir combien il était près de la chambre de Mathieu.

Il était impossible de donner une explication plus claire, et tous comprirent qu'il n'y avait rien à répondre.

Georges et Emma, toutefois, après avoir rendu froidement à Delagrave son salut, se retirèrent à l'autre bout de l'appartement, et ne se mêlèrent point de la conversation qui suivit.

— Je serais curieux d'être présenté à ce singulier docteur, dit Delagrave, à une observation du vieux chirurgien. Est-il ici, actuellement ?

Le vieux médecin se détourna pour regarder autour de lui, et il s'aperçut avec surprise qu'il n'y avait plus que Delagrave et lui dans l'appartement.

Tous avaient accompagné la pauvre Indienne, qui, maintenant, assise silencieusement sur un banc, recouvrait, non sa raison, mais son calme, sous l'influence de la brise du soir, qui arrivait chargée des parfums de la mer.

Le docteur noir avait entièrement disparu. Il avait glissé dans l'ombre au moment où Delagrave était entré dans la chambre, et il avait profité de l'instant où lui et le chirurgien étaient occupés à causer pour prendre la porte.

Delagrave était reparti et se dirigeait vers l'hôtel de Londres ; le vieux Mathieu mettait tout en ordre dans sa chambre, et apprêtait ses filets, tandis que Charlot et Betty étaient également occupés sur la baie à contempler la ligne blanche que formait la main en s'avancant. — Tandis que Georges et Emma s'en retournèrent à voix basse, à quelques pas de la malheureuse Indienne.

Une heure environ s'était écoulée depuis qu'ils causaient ainsi, quand un homme se détacha de l'obscurité qui enveloppait lentement la baie, et s'approcha de l'endroit où Georges et Emma étaient assis.

Il était vêtu comme un domestique ou un valet d'écurie, et tenait un fouet à la main. Il porta respectueusement la main à son chapeau de paille, et s'arrêta à quelques pas, en ayant soin de tenir sa figure dans l'obscurité.

— Mademoiselle Keradec, dit-il en portant de nouveau la main à son chapeau, madame de Moidry vous fait dire de ne pas vous alarmer ; mais elle n'est pas très-bien, et elle m'a envoyé avec un cabriolet pour vous ramener au manoir.

— Est-ce qu'elle est malade ? s'écria Emma avec effroi.

— Non mademoiselle, pas précisément malade ; mais elle a eu une espèce d'attaque nerveuse. m'a dit la femme de chambre, et celle-ci a pensé qu'il lui serait agréable de vous avoir auprès d'elle.

— J'y vais tout de suite, dit Emma ; et, après avoir dit précipitamment quelques mots d'adieu à Georges France, qui aurait bien voulu l'accompagner, elle s'éloigna rapidement à travers les sables vers l'endroit où la voiture l'attendait.

— Comment se fait-il que Pierre ne soit pas venu ? demanda Emma, quand, en montant dans le cabriolet, elle vit pour la première fois la figure du valet, et découvrit qu'il lui était totalement inconnu.

— Pierre est allé avec la grande voiture à la ville, répondit-il, et, comme j'ai vu que la femme de chambre était très-inquiète et désirait vivement de vous voir revenir, j'ai attelé un cheval à ce qui m'est tombé sous la main, et j'ai suivi au galop.

— Vous avez bien fait, dit Emma. Puis, comme ils avançaient rapidement à travers les sables, elle demanda, mais sans soupçon d'aucune sorte :

— Est-ce qu'il y a longtemps que vous êtes au château ? Je ne vous connais pas.

— Une semaine pas encore, mademoiselle, et je suis tout à fait étranger à ce pays.

Il continua à fouetter son cheval, passa devant plusieurs autres boisées, et arriva à un embranchement de deux routes. L'une conduisait directement au manoir, l'autre vers les grèves immenses.

À l'étonnement de la jeune fille, il donna un coup de fouet au cheval, et tira de côté sur les rênes, il tourna dans cette dernière direction.

— Vous avez eu raison de dire que vous étiez étranger au pays, car ce chemin nous fait tourner le dos au manoir ; c'est l'autre qu'il faut prendre.

— Oui, mademoiselle.

Mais, au lieu d'obéir, il fouetta de nouveau son cheval ; puis, au bout de quelques minutes, il arrêta brusquement et fit entendre plusieurs coups de sifflets, aigus et perçants.

On lui répondit immédiatement, et un homme, passant par-dessus le fossé, sauta dans la voiture, avant qu'Emma eût songé à résister.

— Une belle nuit pour faire une promenade sur les grèves, ma jolie demoiselle, dit le nouveau venu. Cela n'est pas pour mode de tenir trois dans un cabriolet comme celui-là, mais, pour une fois, vous nous excuserez.

Emma repoussa la main que cet homme essaya de lui passer

autour de la taille, et cria de toutes ses forces.

— Fais-la donc taire, Jean ! dit le faux cocher ; fais-la taire jusqu'à ce que nous soyons sur les grèves, là elle pourra crier tant qu'elle voudra.

L'autre obéit, et jeta sur la tête de la jeune fille un gros châle de laine, qui comprima ses cris et faillit l'étouffer.

— A présent, lance ton cheval, Pierre, dit-il, nous avons un fameux bout de chemin à faire.

Pierre fit claquer son fouet, et en fit si bon usage que l'animal, après avoir secoué son harnais, partit comme une flèche.

Quelques heures s'étaient écoulées depuis cet incident, quand le garçon de l'hôtel de Londres, à Saint-Servan, frappa à la porte de Georges France, et lui remit une lettre.

Voici ce qu'elle contenait :

« La perle blanche est de nouveau en péril. Ceux qui voudront avoir de ses nouvelles devront aller non au manoir, mais à l'auberge près de Pontorson. Le danger est grand, et chaque minute perdue l'augmente »

Cette lettre n'avait pas de signature, mais Georges en reconnut tout de suite l'écriture. Elle était du docteur noir.

XLVI

La vengeance du fils de Daho.

Transportons-nous maintenant dans une chambre de la tour de Mortagne.

Il est onze heures passées, et Rodolphe est couché, endormi sur une pile de coussins.

Soudain la porte de l'appartement s'ouvrit, et Jaguarita s'avance doucement et sans bruit.

— Onze heures ! murmura-t-elle ; une heure encore et ils seront ici ! ici, les sauvages chargés de m'enlever et de me conduire au pays des esclaves ! Une petite heure seulement : — il le sait, — c'est lui qui a tout préparé, et cependant il dort avec calme !

Elle s'approcha de Mortagne, le contempla longuement, et puis se tourna vers la pendule et frissonna.

— C'est la mort, murmura-t-elle, qui fait marcher l'aiguille...

Il sonna un quart, — un quart de cette heure précieuse s'était déjà écoulé.

Jaguarita leva doucement la main de Mortagne : au quatrième doigt était une bague d'or, dans laquelle était enchassée une petite pierre d'un bleu pâle. Cette pierre était le fameux *bezoar*, l'antidote, et le seul connu de la science, contre le poison de l'opium.

Cette pierre mystérieuse, dure à l'apparence, était soluble dans l'eau, et si on buvait de cette eau immédiatement, et même peu de temps après avoir avalé le poison, la vie était sauvée.

Tel était le mérite inestimable de la bague que Jaguarita, la Javanaise, tira doucement du doigt de Rodolphe Mortagne.

— Il m'a ordonné, dit-elle, de l'éveiller quand sonneraient onze heures ; — ses chevaux étaient sellés en bas, a-t-il dit, et il devrait être bien loin déjà, quand viendrait minuit. Dans une demi-heure minuit sonnera, et il dort encore.

L'Indienne prit sur la table une bouteille de vin à moitié vide, et l'éleva un moment entre elle et la lumière de la lampe. « Un beau vin, murmura-t-elle ; c'est du Tokay, ce vin qu'il aime tant ! »

Elle tira de son sein le petit flacon de cristal, que nous avons si souvent mentionné dans le courant de cette histoire, et après s'être assurée que le sommeil de Mortagne était profond, elle en versa le contenu goutte à goutte dans la bouteille, et puis remit le flacon à sa place.

Lorsque la demi-heure sonna, Jaguarita posa la main sur l'épaule de Rodolphe, et le secoua en élevant la voix.

— Éveillez-vous ! dit-elle, éveillez-vous ! C'est Jaguarita qui vous appelle. L'heure est proche.

Ses voix résonna comme un cri à l'oreille du dormeur, et ses mains, si petites et si délicates, lui firent l'effet des griffes d'une tigresse. Mortagne s'éveilla en sursaut, et bondit sur ses pieds.

— Où suis-je ? demanda-t-il en regardant autour de lui avec une sorte d'égarment.

— Dans la tour de Mortagne, répondit la Javanaise.

Rodolphe tressaillit, — un souvenir lui revint à l'esprit, et ses sourcils se contractèrent.

— Quelle heure est-il ? demanda-t-il avec anxiété.

Jaguarita indiqua la pendule.

— Moi aussi, j'ai dormi, dit-elle. Voyez, minuit va bientôt sonner.

Le sang monta au visage de Mortagne, et il se mordit les lèvres pour retenir une exclamation de surprise et de colère.

Toutefois, il maîtrisa son émotion, et quand il se tourna vers la Javanaise, il avait le sourire sur les lèvres ; mais ce sourire pénétra comme une dague dans le cœur de la pauvre fille.

— Vous mériteriez d'être puni, dit-il, comme une sentinelle qui s'est endormie à son poste, et qui a laissé à l'ennemi le temps de marcher sur nous ; mais, pour cette fois, le juge sera indulgent. Adieu ! ajouta-t-il avec un rire qui sonnait faux ; l'affaire qui m'appelle est pressante, et il faut qu'avant cinq minutes je sois à cheval.

(A continuer.)

R. MORGAN, MARCHAND DE MUSIQUE, ETC., à Québec, rue St. Jean ;

Vient de recevoir et offre en vente les Morceaux de Musique intitulés :

La toilette de Constance, par Mlle. M. Lindsay. — Quand je te vois, — Ode du Premier jour de Mai. — Rosette. — Conseil d'Amour, — Le Plaisir d'Amour, par J. P. Weckerlin.

— Aussi —

Venant d'être reçu un grand et splendide assortiment de Cordes à Violon.

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE.-ANNE

La rentrée des élèves de cette institution aura lieu le 21 de février.

Comme par le passé, l'École n'aura pas de pensionnat. Les élèves prendront leurs repas dans une maison du village voisine de l'institution, et ne resteront au dehors de l'école que le temps strictement nécessaire pour les repas.

Le Conseil d'agriculture ayant mis dix bourses de \$60 chacune à la disposition de l'École, tout élève boursier est instruit, nourri, logé et fourni de lit gratuitement. La demande de ces bourses doit se faire le plus tôt possible, vu que l'année dernière leur nombre ne s'est pas trouvé suffisant pour satisfaire toutes les demandes.

Tout élève non boursier doit payer la somme de \$6 par mois pour sa pension. De plus les élèves qui, après leur deuxième année, obtiennent un brevet de capacité, reçoivent du Conseil d'agriculture une prime de \$25.

Voici, d'après les règlements de l'École, les conditions que doivent remplir les jeunes gens qui veulent suivre les cours de notre institution agricole :

1o. L'élève doit être âgé d'un moins quinze ans et avoir une constitution assez forte pour pouvoir exécuter les travaux ordinaires de la ferme.

2o. Savoir lire, écrire et connaître les quatre règles simples de l'arithmétique.

3o. Adresser la demande d'entrée au Directeur de l'institution.

4o. Donner un certificat de moralité, d'âge et d'instruction, si gué par le Curé de la paroisse.

E. W. TREMBLAY, Père, ..

2 février 1871.

Directeur.

AVIS

LES Exécuteurs testamentaires de feu Messire L. PARANT, Curé de St. Jean, Pont-Joli, prient ses débiteurs de prendre des arrangements et ses créanciers de filer leur compte sans délai afin de clore les affaires de la succession le plus tôt possible. S'adresser pour cela, sur les lieux, à M. O. J. Parant, un des exécuteurs testamentaires sous-signés.

F. X. DELAGE, Père.

F. BUTEAU, Père.

O. PARANT.

19 janvier 1871.

11-10-1871